

POLICE : 7.188.544

La Fédération Belge de Shiatsu a conclu une police d'assurance collective chez la société **Baloise Insurance** couvrant les responsabilités civiles et professionnelles des praticiens individuels.

Qui peut s'affilier ?

Uniquement les membres de la fédération peuvent, via inscription à la police collective de la Fédération Belge Shiatsu, profiter des conditions collectives qui sont stipulées dans le contrat.

Pour les membres-praticiens-kinésithérapeutes qui le désirent, une offre combinée est prévue: info chez Monsieur Bart Storms.

Le prix d'une affiliation.

Lors de l'affiliation vous payez

- **111,56 euros** ttc par an comme praticien en shiatsu
- **79 euros** ttc par an comme étudiant en shiatsu - pour pratiquer en dehors de l'école les matières apprises durant cours

Quels sont les garanties assurées ?

Responsabilité civile

Dommege corporel: 5.000.000 EUR
Dommege matériel: 250.000 EUR

Assistance juridique: 25.000 EUR

Responsabilité professionnelle

Dommege corporel: 5.000.000 EUR
Dommege matériel: 250.000 EUR

Le Shiatsu canin et équin est également couvert.

Les dommages aux chiens/chevaux sont couverts jusqu'à 25.000 EUR avec une exemption de 625.00 EUR.

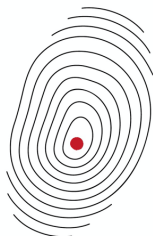
Exclusion de chiens d'élevages et chiens de compétitions ainsi que les chevaux d'élevages et de chevaux de course, saut d'obstacles.

La description des activités de la fédération professionnelle est en possession de la société et fait partie du contrat

La police ne couvre pas:

- * la vente de produits qui sont achetés directement en dehors de la CE par le souscripteur.
- * la chirurgie y compris l'application de médicaments, injections etc.
- * les activités appartenant au domaine de la chiropraxie ou l'ostéopathie.

Vous pouvez vous inscrire en remplissant et en renvoyant la page ci-dessus au Bureau d'affaire Vingerhoets. Pour plus d'info contactez M. Storms



BELGISCHE **SHIATSU** FEDERATIE
FÉDÉRATION BELGE DE **SHIATSU**

Bureau d'affaire Vingerhoets bvba
à l'attention de Monsieur Storms,
Koning Albertstraat 31, 2547 Lint.
Tel: 03 460 19 23 - Fax: 03 460 19 21
e-mail : bart.storms@zkvingerhoets.be

Le soussigné veut s'inscrire au contrat collectif Responsabilités Civiles et Professionnelles de la société Baloise Insurance et se met d'accord avec les conditions du contrat.

Elle/il déclare être membre de la Fédération Belge Shiatsu asbl comme

☐ étudiant en shiatsu (figure sur le répertoire des étudiants en shiatsu)

☐ praticien en shiatsu (figure sur le répertoire des praticiens en shiatsu)

Veuillez cocher la case correspondante

Pour les étudiants : le moment où vous recevez des paiements pour des séances shiatsu (et que vous avez un numéro d'entreprise), n'oubliez pas d'informer l'assurance pour changer votre assurance en tant que praticien en shiatsu. Vous êtes responsable d'avoir l'assurance correcte de votre profession.

Nom :

Date de naissance :

Prénom :

Rue :

Ville :

Téléphone :

Mobil :

e-mail :

Adresse du cabinet :

Date :

Nom & signature :